

ORGANISÉE PAR :
LE BARREAU DE BORDEAUX

LES

10 000 MAÎTRES

17^{ème} édition

B O R D E A U X

06 OCTOBRE
2024

COURSE À PIED

10 KM

Départ 10h30
Place de la République
(devant le palais de justice)

COURSES ENFANTS À 10H / BUFFET D'APRÈS COURSE

INSCRIPTIONS SUR : www.protiming.fr



LES 10 000 MAÎTRES

10 000 Maîtres "édition 2024" le retour

5 années c'est long... mais elles n'auront eu raison ni de notre détermination ni de notre motivation, après une pandémie et deux confinements !!! Vous les croyiez enterrés... voire même remplacés... Eh bien non, les 10 000 Maîtres sont affûtés, au taquet, avec toujours la devise : PLAISIR PARTAGE ET CONVIVIALITE !

On se donne rendez-vous le 6 octobre prochain Place de la République pour, vérifier si le parcours a changé, Transpirer sous les encouragements des bénévoles, Performer au chrono si vous le souhaitez et enfin, profiter du buffet dans le fair play et la bonne humeur.

Le Comité d'organisation

Mot du Bâtonnier :

Nous sommes très fiers que les 10 000 Maîtres, course mythique du Barreau de Bordeaux, soit de retour dans le paysage sportif bordelais !

Cette course ne pourrait exister sans l'engagement de nos Consours et Confrères de l'Association Sportive du Barreau de Bordeaux et plus particulièrement Maître Alexis Garat, qui développent les activités sportives et favorisent la confraternité au sein du Barreau.

Nous remercions nos partenaires pour leur soutien. Bonne course à toutes et à tous !

Caroline Laveissière, Batonnier et
Jérôme Delas, Vice-Batonnier du Barreau de Bordeaux.

**À partir du 9 septembre, possibilité de
retrait des dossards à l'École des Avocats
18, rue du Maréchal Joffre à Bordeaux (Tél. 06 74 67 10 21).**

PROGRAMME DIMANCHE 6 OCTOBRE 2024

10H Départ de la course des Enfants (1 km et 1,4 km).

Départ et arrivé devant le Palais de Justice (Place de la République)
Descente du cour d'Albret, rue des Frères Bonie et remontée rue du Maréchal Joffre
avec un ou deux tours (sous réserve de modifications).

Course n°1 (distance 1 km) réservée aux enfants nés entre 2014 et 2017
Course n°2 (distance 1.5 km) réservée aux enfants nés entre 2011 et 2013

10H15 Echauffement Fitness.

10H30 Départ de la compétition Adultes (10 km)

devant le Palais de Justice (Place de la République).

12H Remise des trophées sur le podium (village).
Buffet campagnard offert dans le village partenaires.

RUNNING *Bordeaux*





ORDRE DES AVOCATS
BARREAU DE BORDEAUX



RÈGLEMENT

ORGANISATION

“Les 10 000 Maîtres” sont organisés par l'ASBB, Association Sportive du Barreau de Bordeaux, le dimanche 6 octobre 2024.

PARCOURS

Le parcours de 10 km se déroulera dans le centre historique de Bordeaux avec traversée du Pont de Pierre. Le départ et l'arrivée sont fixés devant le Palais de Justice, Place de la République.

SÉCURITÉ (IMPORTANT)

Le parcours centre-ville traverse à différentes reprises les voies du tramway. Il est rappelé que celui-ci reste prioritaire, les coureurs doivent impérativement s'arrêter pour céder le passage.

DROITS D'INSCRIPTION

20 euros par adulte dont 1 euro versé à une œuvre caritative. Gratuité pour les élèves avocats et les enfants.

PARTICIPATION (IMPORTANT)

La course “Les 10 000 Maîtres” est réservée aux membres des professions judiciaires et para-judiciaires (magistrats, avocats, notaires, huissiers de justice, experts comptables, experts judiciaires, gendarmes et policiers...) ainsi qu'à leur personnel et leurs invités. Les membres des sociétés ou partenaires de l'événement pourront également participer. La limite d'inscription est fixée à 800 coureurs.

ENGAGEMENTS ET INSCRIPTIONS (dans la limite des disponibilités)

Par internet : www.protiming.fr
avec paiement en ligne sur le site

RETRAIT DES DOSSARDS

Les dossards seront distribués entre le 9/09 et le 3/10 2024 uniquement le lundi, mardi et jeudi de 10h30 à 12h à l'Ecole des Avocats - 18 rue du Maréchal Joffre à Bordeaux et au magasin Running Bordeaux - 52 rue du maréchal JOFFRE à Bordeaux du 16/09 au 4/10 2024 de 11h à 17h.

Le jour de l'épreuve, avant la compétition, ils devront être fixés sur la poitrine.

CLASSEMENT ET RÉSULTATS

Affichage des résultats sur panneaux à l'issue de la course, dans l'aire d'arrivée.

RÉCOMPENSES

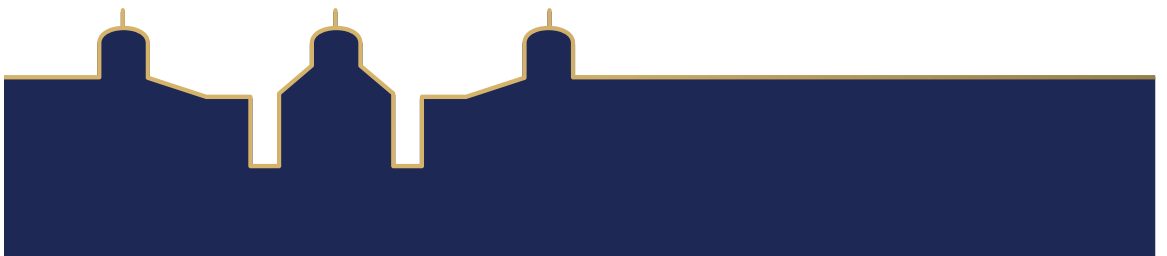
Les trois premiers masculins et féminins au “temps scratch”, ainsi que les enfants, se verront récompensés. Les premiers masculins et féminins de chaque catégorie du monde judiciaire recevront également un prix, sans possibilité de cumul. De plus, la 1^{ère} équipe sera également récompensée par le prix spécial du Bâtonnier.

SERVICE MÉDICAL

La direction du service médical est assurée par un médecin. La surveillance sera effectuée par la Protection Civile. Chaque athlète participe sous sa propre et exclusive responsabilité. Tout concurrent dont l'effort sera jugé excessif pourra être arrêté immédiatement.

ASSURANCE

Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance collective événementielle. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. Le comité d'organisation des “10 000 Maîtres” décline toutes responsabilités quant aux vols, dégradation d'équipement ou accidents susceptibles de se produire dans le cadre de la manifestation. En aucun cas, un concurrent ne pourra faire valoir de droit quelconque vis-à-vis de l'organisateur. Le simple fait de participer implique la connaissance et le respect du présent règlement.



*De l'effort et du réconfort,
De la complicité et de la convivialité,
pour une compétition sans prétention,
Sur un parcours sans détours
Dans un cadre unique,
Pour une expérience fantastique,
Voilà ce que l'on vous promet, si une fois encore,
Ou pour une toute première,
Vous prenez le temps... de vous inscrire !*

